

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION MULTIPLE**

DE LE PERTRE/ST CYR LE GRAVELAIS

SEANCE DU 31 MARS 2025

Date d'affichage : 25/03/2025

Date de la convocation : 25/03/2025

Nombre de conseillers :

- En exercice : 12
- Présents : 11
- Votants : 12

L'an deux mil vingt cinq, le TRENTE ET UN MARS à vingt heures trente, le Conseil Syndical légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de ST CYR LE GRAVELAIS sous la présidence de M.THEBERT Aurélien

Etaient présents : Mmes et Ms THEBERT Aurélien, THIKEN Christine, THEBERT Mickaël, MEREL Pierrick, LORHO Pascal, BEDOUIN Gaël, MICHEL Louis, BEDOUET Annette, PLANCHENAULT Sandrine, MURI Ludivine, LORET Nathalie

Absente : Mme RENOUARD BOUTEMY Mégane qui a donné procuration à Mme PLANCHENAULT Sandrine

Mme MURI Ludivine est nommée secrétaire de séance.

2025/07 DOTATION AUX FOURNITURES SCOLAIRES

Le Président expose au Comité Syndical qu'il est nécessaire de voter le budget destiné à l'achat des fournitures scolaires de l'école publique.

Il rappelle qu'un budget de 40.00€ par élève avait été attribué en 2024, il est proposé de reconduire le montant de 40.00€ par élève pour 2025.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, décide :

- ***D'affecter une participation par élève de 40.00€ (soit 40,00 € x 72 élèves = 2 880.00€ -effectifs septembre 202-), à l'achat de fournitures scolaires.***
- ***Ces dépenses seront imputées sur l'article 6067 et seront mandatées au nom des fournisseurs sur présentation d'un mémoire ou d'une facture.***

Pour extrait conforme
Le Président
Aurélien THEBERT